

INVESTIR DANS L'OR



L'or est considéré comme une valeur refuge. Il permet de diversifier ses placements sur un marché qui n'évolue pas toujours dans le même sens que les actions ou les obligations. Toutefois, investir dans l'or est risqué.



CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le cours de l'or est influencé par l'offre et la demande, ainsi que par l'évolution de la situation économique et politique internationale. Il fluctue à la hausse comme à la baisse et peut être très volatil.

On distingue deux types de placements en or : en direct dans l'or physique (les pièces, lingots et plaquettes d'or) et dans « l'or-papier ». Ce dernier terme regroupe plusieurs catégories de placements comme :

- les trackers, des fonds cotés en bourse qui répliquent l'évolution du cours de l'or ;
- les fonds dits « aurifères », majoritairement investis en actions de sociétés cotées dont l'activité est liée à l'exploitation du métal précieux : mines d'or, sociétés de prospection minière, etc. ;
- en direct, en bourse en sélectionnant les actions des sociétés cotées d'extraction d'or.



LA BONNE ATTITUDE AVANT D'INVESTIR

- Conservez une épargne de précaution. N'investissez qu'une partie de votre épargne en or (pas plus de 5% du montant total de votre patrimoine).
- Demandez-vous si vous êtes prêt à perdre tout ou partie de votre investissement et n'oubliez pas que la valeur de l'or peut fortement fluctuer.
- Renseignez-vous sur les frais d'achat, de stockage, de gestion et de revente.
- Soyez attentif à la fiscalité liée au type d'investissement envisagé.



LES POINTS À SURVEILLER

- Un placement en or est risqué. Son montant fluctue en permanence. Il est donc conseillé d'investir uniquement des sommes que l'on peut se permettre de perdre.
- Ne cédez pas aux propositions d'investissement affichant des rendements élevés et sans risque : ce sont des arnaques.
- Attention aux offres de trading sur l'or au moyen de produits dérivés comme les CFD (contrats pour la différence). Ces instruments financiers sont extrêmement risqués !
- Les variations de la valeur d'une action dans des mines d'or ne suivent pas forcément celles du cours de l'or.
- Pensez à une solution de stockage de votre or physique : cela peut vous éviter divers tracas (vol, dégradation, etc.) et n'oubliez pas d'étudier à cette occasion leurs coûts associés.



En partenariat avec



- UNE QUESTION ? CONTACTEZ AMF EPARGNE INFO SERVICE

Si vous avez une question, vous pouvez contacter AMF Epargne Info Service par [formulaire en ligne](#) ou par téléphone au 01 53 45 62 00 (prix d'un appel local).